

Bulletin trimestriel
Trente-quatrième année. N° 132
1er trimestre 2014
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
N° d'agrément : P 705132

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1400 NIVELLES
6/1365



LE

BULLETIN

DES

RETRAITES



DU PERSONNEL DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GERES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ET LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE

*Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire*



Editeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(J.P. Charlier, La Voie qui Monte, 28 - 5020 Namur)

LE BULLETIN DES RETRAITES

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

**Bulletin d'information publié par
l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.**

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 - 1400 Nivelles

SOMMAIRE

<u>Message du Président</u>	Claude Van Malder	2
<u>Hommage à Henri Vets</u>	Claude Van Malder	3
<u>Journée de rencontre annuelle - convocation AG</u>	Conseil d'administration	4
<u>Histoire d'une école</u>	Conseil d'administration	5
<u>Athénée Royal J. Bara à Tournai</u>	Serge Mondo	5-6
<u>Tests Pisa et les Sciences</u>	Claude Van Malder	7
<u>Réflexion sur les résultats des tests Pisa</u>	André Van Trimont	8
<u>Agenda culturel</u>	Denise Hacquin	9
<u>Indemnité funéraire</u>	Claude Van Malder	10-11
<u>Lauréats du concours "Photos"</u>	Conseil d'administration	11
<u>La Lithothérapie</u>	Pierre Lithos	12
<u>Des appartements au littoral</u>	Jean-Pierre Charlier	12
<u>Le coin du lecteur - les 3 saisons de la rage</u>	Hermine Lefèvre	13
<u>Voyage en Bourgogne</u>	Yvan Berlaimont	13
<u>Poésie et prose poétique</u>		
<i>A ma maman morte</i>	Francis Duchesne	14
<i>Prenez le temps</i>	Auteur inconnu	14
<i>La Loreley</i>	Heinrich Heine	14
<u>Petites annonces</u>	Jean-Pierre Charlier	15
<u>In memoriam</u>	Jean-Pierre Charlier	16

INDEMNITE FUNERAIRES : LA BONNE NOUVELLE !

Une information de l'agence Belga, en date du 23 décembre 2013, nous a appris que le Ministre des Pensions A. De Croo et le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique H. Bogaert avaient retiré le projet de loi de suppression de l'indemnité de funérailles.

En conséquence, les héritiers (Cjt, enf...) des fonctionnaires des Services publics décédés conservent le bénéfice du paiement de ladite indemnité.

Néanmoins, la vigilance s'impose pour le futur !

MESSAGE DU PRESIDENT

Chers Membres,

Au moment où vous lirez ces lignes, l'année sera déjà bien avancée.

Jetons ensemble, voulez-vous, un oeil sur les activités de l'A.P.R.A.F.S. en 2013.

L'association y a connu quatre temps forts.

1. Début janvier, le site internet a été créé et est accessible aux internautes. A ce jour 780 visites lui ont été rendues.

2. Lors de l'Assemblée générale statutaire du mois de mars, vous avez pu entendre le professeur B. DECHARNEUX expliquer, de manière remarquable, « pourquoi il faut enseigner la philosophie à l'école ».

3. Dans le courant du mois de mai, un « Comité d'Honneur » a été créé et sept personnalités politiques du pays y ont adhéré.

4. Au cours des premiers jours d'octobre, un voyage de 3 jours fit découvrir à 34 membres, le charme des vallées de la Moselle et du Rhin ainsi que 3 villes allemandes des plus intéressantes. Tous nos voyageurs revinrent enchantés de cette expédition.

5. Notons aussi, qu'au mois de mai, sous un soleil ardent, la découverte de la Thiérache permit de passer une excellente journée de détente et de découvertes.

Tel est notre bilan pour l'année passée.

Tout au long de l'année, nous avons veillé à améliorer la qualité (et l'impression) du Bulletin des Retraités en y insérant des articles d'intérêt général.

Bien que l'Association ne soit pas un syndicat, elle veille néanmoins à l'intérêt de ses membres. C'est ainsi que lorsque nous apprîmes le dépôt du projet de la loi du Ministre des Pensions, visant la suppression de l'indemnité funéraire, le Conseil d'administration a réagi en envoyant un communiqué de presse aux différents médias francophones et néerlandophones du pays ainsi qu'une lettre au Premier Ministre et à diverses personnalités politiques et syndicales. Les membres du C.A. sont loin d'être restés inactifs... comme vous pouvez vous en rendre compte !

Il me faut toutefois vous rappeler que « PLUS NOMBREUX NOUS SERONS... PLUS FORTS NOUS DEVIENDRONS ». Je lance donc ici un appel à chaque membre de l'association pour qu'il fasse connaître l'A.P.R.A.F.S. à un collègue, déjà retraité ou sur le point de l'être. Vous trouverez, en annexe du présent bulletin, une lettre adressée à un(e) futur(e) membre, qu'il suffit de lui remettre en la découpant ou en la photocopiant. Tous les nouveaux membres sont les bienvenus !

D'autre part, le Conseil d'administration travaille à mettre sur pied, un nouveau voyage de trois, peut-être quatre jours, fin mai - début juin et à organiser une sympathique et originale excursion d'automne.

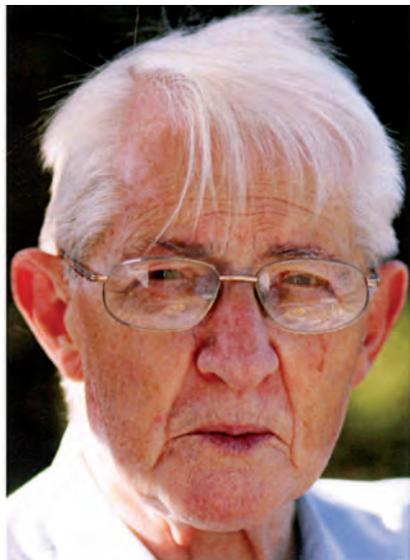
Voilà, ce qu'aujourd'hui, Chers Membres, je désirais vous dire. En attendant le plaisir de vous rencontrer, nombreux, je l'espère, à notre prochaine assemblée générale, je vous adresse, mes très cordiales salutations.

Claude Van Malder
25-01-2014

HOMMAGE A HENRI VETS

Notre plus ancien membre fondateur n'est plus : **Henri Vets** s'est éteint le 30 janvier dans sa 91^{ème} année.

C'est dans une famille modeste que Henri Vets vit le jour, à Baisy-Thy, le 31 décembre 1923.



Il entama sa scolarité à l'école communale pour garçons à Baisy-Thy, puis poursuivit ses humanités à l'Athénée royal de Nivelles et c'est dans cet établissement qu'il effectuera sa première action de résistance en arborant fièrement, le 11 novembre 1940, une pochette aux couleurs nationales, malgré l'interdiction des Allemands.

Il obtiendra le diplôme de fin d'humanités anciennes avec la mention « le plus grand fruit ».

En octobre 1942, il s'inscrit à l'Ecole normale de l'Etat à Nivelles d'où il sort en juillet 1946, muni du diplôme de professeur agrégé pour l'enseignement des branches scientifiques dans les écoles moyennes.

Sa carrière d'enseignant démarra, en septembre de la même année, en qualité d'instituteur intérimaire au 4^{ème} degré de l'EN de Nivelles. Il deviendra plus tard professeur de mathématiques à l'école moyenne d'application. Il terminera sa carrière d'enseignant en tant qu'inspecteur des cours par correspondance.

Durant toute la guerre, même pendant ses études, Henri Vets fut un résistant armé, très actif, au sein de la 1^{ère} compagnie du Refuge Panthère de l'Armée secrète.

Sa qualité de résistant armé reconnue, il reçut la Médaille commémorative de la guerre 1940-1945 avec sabres croisés. Le prince Régent lui décernera, en juin 1950, la Médaille de la Résistance.

Très impliqué dans la section locale des anciens combattants, il participera régulièrement aux manifestations commémoratives.

Le devoir de mémoire étant quelque chose de sacré pour Henri Vets, il se rendait dans les écoles pour rappeler les événements plus ou moins importants s'étant déroulés dans les environs de Genappe, en expliquant ce qu'ont vécu nos aînés.

Jusqu'il y a peu, il assura la trésorerie du Cercle d'histoire et d'archéologie du Pays de Genappe.

Une fois retraité, il voulut encore être utile à ses collègues et, en novembre 1992, il créa avec le Directeur général Roger Dubois l'« Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire » qui regroupe les pensionnés des écoles de l'Etat.

Membre actif du C.A., il assista à toutes ses séances où il prodiguait ses conseils éclairés... jusqu'à la réunion du 19 novembre dernier où il fallut constater combien ses forces avaient décliné.

C'est un citoyen exemplaire qui disparaît.

Ses proches pleurent un père, un grand-père aimant et toujours disponible et nous, ses amis du C.A., un compagnon fidèle.

Repose en paix, Henri. Tu le mérites bien, car toute ta vie durant, tu as été un homme honnête.

Huit administrateurs ont assisté à ses funérailles.

**Le Président
Claude Van Malder**

JOURNEE DE RENCONTRE ANNUELLE DES MEMBRES

CONFERENCE ET ASSEMBLEE GENERALE

Chers Membres,

Nous vous invitons à assister à la rencontre annuelle des membres qui aura lieu dans une salle de l'internat global autonome de la C.F., rue Fief de Rognon, 13 à Nivelles

le mardi 18 mars 2014

A partir de 9h45 : accueil des participants.

A 10h15 précises, le conférencier, Mr Pascal Delwit, professeur de sciences politiques à l'ULB nous entretiendra sur « les enjeux des élections : quel avenir pour l'Etat belge après le 25 mai 2014 ? ».

Immédiatement après la conférence, aura lieu l'Assemblée Générale statutaire dont voici l'ordre du jour :

- 1) Lecture du P.V. de l'A.G. du 19 mars 2013. Approbation.
- 2) Rapport sur le fonctionnement de l'Association en 2013.
- 3) a- Comptes des recettes et dépenses en 2013. Approbation et décharge.
b- Proposition de budget pour 2014. Approbation
- 4) Proposition de modification des statuts (x) - votes.
- 5) Indemnité pour frais funéraires
- 6) Excursions en 2014
- 7) Remise des prix aux lauréats du concours photos
- 8) Divers

L'Assemblée Générale est l'occasion donnée aux membres d'exprimer leur avis sur le fonctionnement de l'Association, sur les activités déployées et sur ce qu'elle devrait entreprendre à l'avenir. C'est pourquoi nous comptons fermement sur votre présence. A l'issue de l'A.G., le dîner offert par l'Association à ses membres et préparé par le personnel de l'internat, sera servi à 13h30'. Les accompagnants (non-membres), participant au repas, verseront la somme de 15 euros sur le compte de l'Association. (BE72 0001 3376 4616).

TRES IMPORTANT

Si vous souhaitez participer au repas, vous êtes invité(e) à vous inscrire auprès de la trésorière (Mme Héraly, allée du Jacquemart 2 Bte 12 - 1400 Nivelles) par **courrier postal ou par courriel avant le 9 mars prochain**. Seules les personnes inscrites dans les délais seront admises. En cas de désistement éventuel au repas, veuillez prévenir le plus rapidement possible Mme Héraly. Il ne sera adressé ni accusé de réception aux personnes inscrites, ni renseignements supplémentaires: tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire et participer à cette journée étant noté dans ce texte.

Le Conseil d'administration

(x) Le texte de modification de certains articles des statuts sera remis à chaque participant à l'A.G.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

POUR CELLES ET CEUX QUI DESIRENT UN DVD SUR LE VOYAGE MOSELLE-RHIN, IL SUFFIT D'EN FAIRE LA DEMANDE A Mr Christian Gérard - Tél.063/572557 - 0497/427326. chris.liane@skynet.be - Prix 5 €

HISTOIRE D'UNE ECOLE

Le Conseil d'administration de l'Association désirait connaître l'avis des membres sur les activités proposées ainsi que sur le « Bulletin des Retraités ».

Aussi, lors de l'Assemblée générale statutaire de mars 2011, il fit distribuer aux participants, un document-questionnaire relevé à la fin de la réunion.

Le dépouillement dudit document nous apprit qu'un certain nombre de membres souhaitaient connaître « l'histoire de l'école » où ils passèrent une bonne partie de leur carrière.

Dans ce Bulletin, nous avons le plaisir de vous présenter l'histoire d'un des plus anciens établissements d'enseignement secondaire du pays : le vénérable « Athénée Royal Jules BARA à Tournai ». Dans un prochain Bulletin, vous pourrez découvrir celle de l'A.R. de Nivelles, cadet de 10 ans seulement de l'Athénée tournaisien. Viendra ensuite le tour de l'A.R. François Bovesse à Namur.

Si vous possédez un récit écrit de l'histoire de votre ancienne école, et si vous désirez qu'il soit publié dans le Bulletin des Retraités, transmettez-nous le texte, dactylographié si possible, à l'adresse du siège social de l'Association. Merci d'avance ! Et bonne lecture !

Le conseil d'administration

L'Athénée Royal Jules BARA à Tournai

A Tournai, comme ailleurs, seul le chanoine pouvait accorder l'autorisation d'ouvrir une école, mais dès le XVI^e siècle, à Tournai comme partout, l'autorité municipale affirma ses droits en matière d'enseignement et cette prétention fit surgir des conflits. En 1586, l'Administration de Tournai, en réplique à une ordonnance de l'écolâtre, revendiqua le droit d'avoir un Collège communal et d'en confier la direction aux pères Jésuites avec lesquels elle était en pourparlers déjà depuis deux ans. Ce projet, dont la réalisation dresserait une école rivale en face de l'établissement épiscopal (le Collège St-Paul), l'obstination de l'écolâtre et les difficultés financières faillirent le faire échouer. Finalement pourtant, les Consaux, l'Abbé de St-Martin, le Chapitre et deux généreux anonymes réunirent les ressources indispensables et en octobre 1595 naissait le “ *Collegium Tornacense* ”.

Les bâtiments de l'école, situés au bas de la rue des Allemands, restèrent propriété de la ville. La jouissance en était concédée gratuitement aux Pères Jésuites.

Le succès du nouveau collège fut tel que les locaux primitifs devinrent rapidement insuffisants et qu'on leur adjoignit le noviciat des Jésuites situé dans le haut de la même rue. Pour leurs novices, les religieux achetèrent l'ancien refuge de l'Abbaye du Saulchoir en la rue du Quesnoy. Il y construisirent, de 1609 à 1644, sept bâtiments distincts dont les principaux se groupaient autour de deux cours intérieures avec galeries couvertes. L'ensemble fut flanqué d'une chapelle de style ogival flamboyant que cache une façade où prédomine le caractère “ Renaissance ”.

En 1775, une bulle du pape supprima l'ordre des Jésuites. Cette décision, Marie-Thérèse, notre souveraine d'alors, l'appliqua immédiatement : maîtres et élèves du collège furent licenciés, les biens de la compagnie confisqués et inventoriés.

Les deux écoles, mises en vente publique, devinrent la propriété des Religieux de St-Médard. La Révolution française les en expulsa et dans les locaux de la rue des Jésuites, Napoléon Ier autorisa l'établissement du Séminaire épiscopal. Le noviciat fut âprement disputé. D'une part, les Consaux réclamaient les bâtiments pour y établir un Collège communal avec internat, d'autre part le Chapitre cathédral désirait y transférer le Collège St-Paul. C'est ce dernier qui l'emporta ; le gouvernement, jugeant qu'un seul établissement d'enseignement secondaire était suffisant pour la ville, donna au Chapitre, pour y transférer son école, les locaux de la rue du Quesnoy avec tout le mobilier meublant. L'annexion du Tournais à la République française, en 1795, imposa au personnel du Collège le serment de haine à la royauté. Le régent et la plupart des maîtres préférèrent briser leur carrière et abandonner leur chaire, le Chapitre mutilé et désarmé se désintéressa de l'affaire.

Faisant appel aux deux professeurs qui étaient restés attachés à leur école, les abbés Bouly et Moch, l'administration rouvrit immédiatement l'établissement, prenant les dépenses à sa charge et lui conférant, l'année suivante, le titre de Collège National.

Tournai, n'ayant pas réussi à devenir chef-lieu de département, n'eut pas l'avantage d'être doté d'une Ecole Centrale et la municipalité garda pleine initiative dans l'organisation de son enseignement. Cette situation se maintint sous le Consulat et sous l'Empire, quand le Collège National fut reconnu comme Ecole secondaire communale de Tournai. La chute de l'Empire provoqua de nouveaux changements dans la dénomination de l'Institution ; la ville lui donnant le nom de Collège Royal en 1815, le gouvernement lui accordant celui d'Athénée, en 1817. Ce titre était réservé aux meilleurs établissements d'enseignement secondaire du nouveau royaume des Pays-Bas, il y en eut sept dans les provinces belges. Enfin, au palmarès de 1819 apparaît le nom définitif d'Athénée Royal que notre école sera la seule à porter jusqu'en 1850.

La Révolution de 1830 provoqua une crise de l'instruction en Belgique. La réaction anti-orangiste anéantit l'oeuvre scolaire de Guillaume 1er. La liberté de l'enseignement fut complète, les "Bureaux d'administration" des collèges disparurent et leurs attributions passèrent aux autorités communales qui, en beaucoup d'endroits, laissèrent périlcliter leurs écoles ou les confièrent à l'épiscopat.

A Tournai, au contraire, la "Régence" pour répondre aux désirs de la population et distinguer l'Athénée des Collèges ecclésiastiques, recommanda au corps enseignant de développer davantage l'étude des langues vivantes, du français en particulier, des sciences propres au commerce et à l'industrie.

De plus, elle créa une Faculté équivalant aux candidatures en philosophie et lettres et en sciences. Plus heureux que ses ancêtres des 16e et 18e siècles, cet embryon d'université vécut 14 ans.

Aux termes de la loi du 1er juin 1850, dix établissements d'Enseignement Moyen devenaient "Athénées Royaux". Il y en avait un dans chaque chef-lieu de province plus celui de Tournai. Il ne s'agissait pas d'un simple changement de dénomination. La réforme était profonde : la direction des dix Athénées royales devait appartenir au Gouvernement. Celui-ci nommait tout le personnel, à la tête duquel se trouvait un Préfet des Études laïc et établissait le programme officiel des cours.

Sous le régime antérieur à 1937, la ville de Tournai a toujours, dans la mesure de ses possibilités, manifesté sa sollicitude vis-à-vis de notre école. En 1881-1882, elle a entrepris des restaurations importantes, rappelées dans un cartouche, au fronton de la galerie couverte. En réponse à la générosité de la ville, le gouvernement enrichit, de façon sensible, les collections des auditoires de physique, chimie et sciences naturelles, la bibliothèque des professeurs, le matériel didactique de géographie et d'histoire.

Selon la loi de 1850, les études étaient, au-delà d'une 7e préparatoire, réparties en deux sections, humanités anciennes et section professionnelle, appelée plus tard humanités modernes. Celles-ci par la suite se subdivisèrent dans leurs trois classes supérieures, en section scientifique et en section industrielle et commerciale. Les humanités anciennes étaient scindées en section latin-grec et en section latin-mathématiques, dans les cinq classes supérieures, dans les quatre dernières seulement à partir de 1939.

Jusqu'en 1923, aucune modification profonde ne vint modifier la physionomie de l'enseignement moyen. Mais dès cette date souffle un vent de réforme. La transformation la plus spectaculaire fut celle de 1923; elle marque un net succès du féminisme. Les portes de l'Athénée s'ouvrirent aux jeunes filles.

Les années 1925 et suivantes accentuèrent l'importance des sciences naturelles et des langues germaniques. Elles établirent ainsi la concordance entre l'Ecole moyenne et les classes inférieures des Humanités modernes.

L'action éducative de l'enseignement fut renforcée en 1924 par un cours de morale indépendant de toute confession religieuse et destiné aux élèves dispensés, à la demande des parents, des leçons de religion. Pour ceux qui appartenaient à l'Eglise réformée, on fit, en 1929, appel à un pasteur protestant.

L'Athénée devint ainsi, de plus en plus, l'école de tous où, parce que les diverses convictions s'y côtoient et y jouissent des mêmes droits, les élèves, dès leurs douze ans, prennent sans y songer, l'habitude de la tolérance.

En 1914, le clocher de la Chapelle fut endommagé. La Chapelle et une partie de l'internat abritèrent divers secours de la commune. En 1917, comme toutes les écoles de la ville, la nôtre fut réquisitionnée par l'occupant. Les cours furent organisés dans les usines Colmant puis, après l'occupation de celle-ci, dans des maisons particulières.

Les bombardements de mai 1940 ne causèrent que des dégâts superficiels aux vieux bâtiments de la rue du Quesnoy. Les locaux scolaires, d'abord envahis par les réfugiés, furent ensuite occupés par les Allemands. Mais ceux-ci se retirèrent à la suite d'une démarche de deux professeurs : MM. Stéphanie et Doms. Le 10 juin 1940, les cours reprirent sous la direction de M. Georges Lambert. M. Victor Stéphanie assumait ensuite la lourde et périlleuse responsabilité de chef d'établissement jusqu'en 1945.

L'Athénée célébra avec faste en 1950 son centenaire comme école de l'Etat. En 1968, une section préparatoire ouvrit ses portes et disparut en 1985.

En septembre 1979, l'école changea d'appellation et devint *Athénée Royal Jules Bara* en souvenir d'un de ses illustres élèves qui fut Ministre de la Justice de 1865 à 1870 et de 1878 à 1884.

Quant à l'Internat, il devint Internat autonome Walter Ravez en 1989 et vit ses activités transférées dans un édifice magnifiquement restauré du quai Vifquin.

(Extrait : "Athaeneum Tornacense" Pierre Bachy - 1990)

PS: la publication de ce texte a été rendue possible grâce à l'obligeance de son auteur, Monsieur Serge Mondo, préfet des études honoraire à l'A.R. J. Bara, à qui nous exprimons notre gratitude.

TEST PISA ET LES SCIENCES

Les résultats obtenus par les élèves de la C.F. aux tests PISA (1), effectués au printemps 2012, montrent une très légère amélioration de leurs aptitudes dans les épreuves de lecture et mathématique. Dans ces deux domaines, les résultats obtenus atteignent la moyenne de l'O.C.D.E. (2) : en lecture : 497/496 et en math. 493/494 (C.F. / O.C.D.E.).

Rappelons tout de même que ce ne sont pas les compétences enseignées dans les classes qui sont évaluées, mais bien celles qui sont jugées essentielles pour la vie future des jeunes, qu'ils se destinent à des études ou pas. On mesure la culture mathématique ou scientifique et non pas la connaissance de formules, définitions ou autres symboles chimiques.

Quant au 3^{ème} domaine analysé - celui des sciences -, les résultats sont là nettement inférieurs à la moyenne OCDE (487/501)... ce qui est particulièrement inquiétant... mais pas étonnant quand on trouve, dans les copies de nos élèves, des « perles » comme celles qui suivent :

En sciences physiques

1. une bouteille d'eau explose s'il gèle car, sous l'effet du froid, l'eau devient un explosif.
2. le passage de l'état solide à l'état liquide est la niquéfaction.
3. le cheval-vapeur est la force d'un cheval qui traîne sur un kilomètre un litre d'eau bouillante.
4. un avion dépasse le mur du son quand l'arrière va plus vite que l'avant.

En sciences chimiques

1. le gaz sulfurique sent très mauvais, on n'a jamais entendu une odeur pareille.
2. pour rendre l'eau potable, il faut y ajouter de l'alcool à 90°.
3. l'alcool est mauvais pour la circulation, les ivrognes ont souvent des accidents de voiture.

En science botanique, zoologique et anatomique

1. l'artichaut est constitué de feuilles et de poils touffus plantés dans son derrière.
2. pour faire des oeufs, la poule doit être fermentée par un coq.
3. le tissu cellulaire est le tissu que les prisonniers fabriquent dans leur cellule.
4. c'est dans les chromosomes qu'on trouve le jeune homme (génome).
5. les ambidextres sont des gens qui ont dix doigts à chaque main.

(1) PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans.

(2) OCDE : organisation de coopération et de développement économiques.

Claude Van Malder
Président

Suite à différents articles parus dans la presse et dénigrant le travail des enseignants, Mr André Van Trimpont, préfet honoraire à l'A.R. d'Ath, nous a adressé ces quelques réflexions sur l'enseignement que nous publions, ci-dessous, avec son autorisation.

Que vous approuviez ou non ses dires, faites le nous savoir en adressant au siège de l'Association, vos remarques et commentaires. Nous les publierons aussi si vous le désirez !

Le Conseil d'administration

REFLEXIONS SUR LES RESULTATS PISA

Depuis plusieurs années, nous prenons connaissance régulièrement des résultats des tests PISA réalisés au sein de l'OCDE.

Lors de chaque publication, un débat s'ensuit dans les médias. Les résultats des élèves de 15 ans de la Communauté française (ou Fédération Wallonie-Bruxelles) sont décevants par comparaison avec les autres régions et autres pays participants. Chaque fois, les causes de ces faibles résultats sont évoquées dans les sens les plus divers par différents acteurs de l'enseignement.

Les premiers interlocuteurs consultés par les médias sont généralement les professeurs d'université fréquemment dénommés « pédagogues en chambre » par de nombreux enseignants. Comme l'ont souvent déclaré les acteurs enrichis de l'expérience professionnelle, ces théoriciens savent tout et décident de tout en insufflant leurs vérités aux responsables politiques qui les rémunèrent.

Là où je m'insurge c'est qu'ils reportent tous ces maux sur les enseignants et les structures. Je lisais récemment dans la presse que « les enseignants sont imbibés de la culture de l'échec », ce que je réfute vivement sur base de ma longue expérience de professeur et de chef d'établissement. C'est un scandale de prêter pareille intention aux acteurs du terrain comme si tout le monde était pourri.

Jamais, on n'évoque, parmi la panoplie des causes probables, ni l'absentéisme scolaire chronique, ni la démotivation complète d'un certain nombre d'élèves, ni le manque de collaboration des parents pour l'éducation et la motivation à l'effort de leurs enfants, ni la réduction regrettable du temps des activités scolaires causant un déficit en exercices et applications de la théorie, ni le manque de rigueur des méthodes modernes ayant proscrit la mémorisation des connaissances de base, ni le contexte d'une société laxiste où les valeurs fondamentales sont devenues caduques, etc... (liste non exhaustive).

Les résultats publiés globalement se basent sur les moyennes. L'analyse détaillée des tests montre une grande diversité et de larges écarts entre les élèves. Heureusement, le tableau n'est pas si noir. On constate que nos écoles primaires et secondaires forment encore un grand nombre de très bons élèves qui accompliront de brillantes études supérieures et, probablement, embrasseront des carrières à haute responsabilité ou à haute qualification.

Que convient-il donc de décider pour améliorer les moyennes et le niveau général d'éducation et de formation de notre jeunesse ? Les réponses ne me semblent pas celles des théoriciens des universités comme, par exemple, celle de supprimer le redoublement mais doivent être inspirées par les expériences vécues dans les classes et les constats des enseignants comme j'en ai évoqué quelques-uns ci-dessus. Il faudrait aussi faire appel à la volonté de tous les parents pour motiver leurs enfants et leur faire prendre conscience que les bons résultats ne sont pas acquis sans un réel engagement et une envie de déployer les efforts indispensables. Il serait aussi nécessaire de remettre à jour dans les médias et la société les notions de valeurs fondamentales et de développer l'esprit de citoyenneté responsable.

Restons positifs et optimistes. Espérons qu'un jour, les futurs responsables de l'enseignements en F.W.B. prendront les bonnes décisions.

**DEC MMXIII
Van Trimpont André
Route de Frasnes, 41 - 7800 Ath**

AGENDA CULTUREL

BRUXELLES

Musée de la médecine- ULB, Campus Erasme, route de Lennik, 808.

« Balzac, témoin de la médecine du 19^e sc. » Relecture de l'œuvre de Balzac à travers la lorgnette historique et médicale.

Jusqu'au 4 avril. Du lundi au vendredi, de 13 à 16 h.

Seniors : 3 €. Tél. 02.555.34.31 www.ulb.ac.be/musees/medecine

Musée bruxellois du Moulin et de l'Alimentation, rue du Moulin à vent, 21.

« Cannibals. Fiction et réalités ». L'anthropophagie appartient aussi à l'histoire de la société occidentale, contrairement à ce que l'on pense habituellement.

Jusqu'au 31 août. Du mercredi au vendredi, de 10 à 17 h ; le week-end, de 13 à 17h30.

Seniors : 2 €. Tél. 02.245.37.79 www.moulindevere.be

ALLEUR, Château de Waroux, rue de Waroux, 301.

« Toulouse Lautrec ». Expo qui rassemble une centaine de dessins, croquis, esquisses, lithographies originales et affiches de l'artiste dont on fête le 150^e anniversaire de la naissance.

Jusqu'au 15 juin. Du mardi au dimanche, de 14 à 18 h.

Seniors : 7 € Tél. 04.247.72.73 www.chateaudewaroux.be

BASTOGNE, Musée en Piconrue, Place en Piconrue, 2

« Vie de grenier ». Présentation de pièces atypiques, insolites ou anecdotiques provenant des collections du Musée de la Vie wallonne de Liège.

Jusqu'au 21 septembre. Du mardi au dimanche, de 10 à 18 h.

Seniors : 3 € Tél. 061. 21.56.14 www.piconrue.be

LIEGE, Maison de la science, Quai Van Beneden, 22

« Vers la lune, avec Tania ». Découverte de la lune dans les croyances, l'imaginaire et les approches scientifiques.

Jusqu'au 31 mai. Du lundi au vendredi, de 10 à 12h30 et de 13h30 à 17h. ; le w.e., de 14 à 18 h.

Seniors : 3^e50 Tél. 04.366.50.04 www.maisondelascience.be

Musée de et à **LIBERCHIES**, Place de Liberchies, 15

« Bulles d'Antiquité- Le monde romain dans la B.D. »

Derrière les héros de la BD comme Astérix ou Alix, se cache un vrai goût du 7^e art.

Jusqu'au 6 avril Le mercredi, de 13 à 18 h ; le week-end, de 14 à 17h.

Seniors : 1 € Tél. 071.84.05.67 www.geminiacum.be/bulles

SENEFFE, Château de Seneffe, rue L. Plasman 7-9

« Le 18^e sc. et la médecine ». Instruments scientifiques, objets et extraits littéraires retracent l'existence d'une société en pleine évolution sociologique.

Jusqu'au 21 avril. Du mardi au dimanche, de 10 à 18 h.

Seniors : 4 € Tél. 064.55.69.13 www.chateaudeseneffe.be

TREIGNES, Musée du Malgré-Tout, rue de la Gare, 28

« Vestiges gallo-romains dans la vallée des Eaux-Vives ». Céramiques, bijoux, verres, monnaies retrouvées dans le sous-sol du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Jusqu'au 21 avril. Du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30 ; le w.e., de 10h30 à 18h.

Seniors : 4 € Tél. 060. 39.02.43 www.museedumalgreTout.be

Denise Hacquin

Tournai : Musée d'Histoire naturelle. Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville

« Produire de l'électricité du 18^{ème} au 21^{ème} siècle ».

A l'aide de machines et d'instruments scientifiques anciens - certains mis en fonctionnement lors de visites guidées - l'exposition illustre les différents modes de production de l'électricité au cours de ces trois derniers siècles. L'accent est mis sur les relations entre la science et la société durant cette période, de même que sur la filiation entre instruments anciens et leurs homologues actuels. Organisation : Sciences Echos, asbl, et U.Mons SciTech2) du 23 février au 29 juin 2014. J-C JANSSENS

INDEMNITE FUNERAIRE : PROJET DE SUPPRESSION

N.D.L.R. Bien que le problème soit résolu à l'heure actuelle (voir l'encadré en première page), nous tenons à publier, par soucis d'objectivité et d'équité, le texte ci-après rédigé le 20 décembre 2013.

A son tour, le parti ECOLO nous a répondu suite à la copie de la lettre au premier Ministre que nous lui avons fait parvenir. Le co-président, Mr Olivier Deleuze, dans un courrier daté du 8 novembre écrit ce qui suit.

ecolo

www.ecolo.be

Monsieur le Président
Claude VAN MALDER
Madame la Secrétaire
Micheline KINARD-ROUSSEAU
APRAFS asbl
Rue Fief de Rognon, 13
1400 NIVELLES

VOTRE LETTRE DU
30 SEPTEMBRE 2013

NOS RÉFÉRENCES
SF/COP/JOP/13.1114

VOS RÉFÉRENCES

Namur, le 8 novembre 2013

Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire,

Votre courrier de ce 30 septembre m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention. Tout d'abord, je tiens à m'excuser pour le long délai de réponse.

À nouveau, comme il l'a fait fin 2012 en supprimant l'allocation de frais funéraires, le gouvernement fédéral prend des mesures qui touchent tout le monde de manière unilatérale. Il n'y a aucune volonté de justice sociale. Et c'est d'autant plus regrettable qu'on s'attaque ici à des familles endeuillées. Nous continuerons à nous opposer à cette décision et à proposer, durant la campagne électorale, des aménagements pour lutter contre les inégalités ainsi créées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Secrétaire, l'expression de ma considération distinguée.



Olivier DELEUZE
Co-président d'Ecolo

D'autre part, l'un de nos membres, Mr J.L., nous dit « être intervenu auprès de quelques personnes politiques » dès qu'il apprit le projet de loi du Ministre des Pensions.

Seul Mr Willy Borsus lui a répondu... mais « sa réponse semble approuver la décision du gouvernement » nous dit-il. Voici la conclusion du parlementaire wallon.

« Comme vous le soulignez, le conclave budgétaire de mars 2013 a abouti à la suppression de l'indemnité funéraire dès le 1er juillet. Par analogie à ce qui a été décidé pour la prime funéraire dans le secteur privé, l'indemnité funéraire dans le secteur public sera dès lors supprimée pour les décès, qui ont lieu depuis le 1^{er} juillet 2013, de personnes qui bénéficient d'une pension de retraite à charge du trésor public.

Malheureusement, le contexte budgétaire actuel particulièrement difficile impose des choix. Comme indiqué, le secteur privé a déjà perdu cette indemnité. Dans un souci d'harmonisation des régimes et l'obligation d'atteindre des économies, le Gouvernement fédéral disposait de marges de manoeuvres délicates lui imposant cette décision, certes difficile mais indispensable ».

Ce même membre s'est également adressé, le 14 novembre dernier, auprès du service des Pensions du Secteur public, pour information.

Ce service lui a répondu :

« L'indemnité pour frais de funérailles qui a été ou sera supprimée, selon les décisions prises par le gouvernement, ne concerne pas le secteur public pour le moment. Aucune information ne nous est parvenue de manière officielle (arrêté royal) visant à confirmer son éventuelle suppression. A cet égard, l'indemnité est donc toujours maintenue dans le secteur public ».

Dans un article paru dans l'hebdomadaire « 7 - Dimanche » du 24 novembre 2013, Adrien de Marneffe, journaliste à Sud-Presse, écrit :

« 11.500 € d'indemnité funéraire pour les députés, rien pour les citoyens : un privilège qui scandalise la députée Ecolo Zoé Genot ».

Ce même journaliste a interviewé notre vice-président, J.P. Charlier et dans l'édition du 3 décembre de « La Meuse », on put lire : « Malonne : les fonctionnaires sont escroqués, 3.024 € envolés avec l'indemnité funéraire ».

Et sur le net, que trouve-t-on ? En effectuant la recherche « IND.FUN. » sur GOOGLE, vous pourrez trouver, depuis le 21/06/13, divers sites qui ont traité de cette problématique... mais il serait trop long de les répertorier dans cet article.

La vigilance reste de mise ! Gardons toutefois l'espoir que l'actuelle session parlementaire se termine avant que cet inique projet de loi ne soit voté dans les 2 Assemblées.

**Claude Van Malder - Président
(20-12-2013)**

LAUREATS DU CONCOURS « PHOTOS »

1^{er} prix : « De l'autre côté du miroir » de Nicole Brasseur

2^e prix : « Haïku » de Françoise Bertinchamps

3^e prix : « Sous bois à Vielsam » de Jacques Delfosse

Les différents prix seront remis lors de l'A.G. du 18 mars à Nivelles.

Les photos seront publiées dans le Bulletin du 2^e trimestre 2014.

CHALEUREUSES FELICITATIONS AUX LAUREATS.

Le Conseil d'administration

LA LITHOTHERAPIE

La lithothérapie est une technique thérapeutique basée sur l'utilisation des pierres précieuses et semi-précieuses pour leur action énergétique.

Dans la nuit des temps, toutes les civilisations du monde ont toujours utilisé les propriétés thérapeutiques des minéraux.

Saviez-vous que :

- Les Egyptiens utilisaient entre autre le lapis-lazuli qu'ils réduisaient en poudre et qu'ils ingéraient comme traitement médicamenteux ;
- Les Aztèques idolâtraient les pierres, les façonnaient en bijoux qu'ils portaient en différentes parties du corps en fonction de leurs divers maux ;
- Les Amérindiens voyaient en chaque pierre un esprit protecteur et de ce fait, les respectaient grandement ;
- Les acupuncteurs, les Chinois, maîtres en sciences médicales, renforçaient la puissance énergétique de leurs aiguilles en les faisant terminer par une bille de pierre choisie selon ses propriétés vibratoires ;
- Plus proches, en Occident, les alchimistes cherchaient la pierre philosophale et, de tout temps, nos religieux se parent de bijoux aux propriétés divines. Le sceau du pape n'est-il pas une magnifique améthyste aux couleurs de la spiritualité ?

Pierre LITHOS

DES APPARTEMENTS AU LITTORAL

Depuis la parution du précédent article (bulletin du 4^e trim. 2013), plusieurs membres de l'A.S.B.L. ont déjà réservé des séjours. A l'heure actuelle, un appartement confortable, comprenant deux chambres, reste disponible sur la digue à la période ci-après :

Du 19 septembre au 26 septembre (prix 305€).

A signaler que le prix mentionné comprend la location et les différentes consommations : comme toujours, la garantie est prise en charge par l'Association. La seule formalité à accomplir est de prendre contact auprès du responsable des réservations, J.P. Charlier (Tél. 081/44 51 78).

Jean Pierre Charlier
Vice-Président

Victor Cohen Hadria - Les trois saisons de la rage

Roman - Albin Michel 2010 - Prix des librairies 2011 (24,70 €).

Voici un livre magnifique dont le véritable thème est une passionnante description de la vie dans un coin de Normandie sous le Second empire (1852 - 1870). Toutes les couches de cette société provinciale y sont représentées : les hobereaux du coin, les gens de l'Eglise, les notables de la ville, les « citadins » des petites bourgades, le sorcier de la Forêt-Auvrag mais surtout la classe paysanne, majoritaire, rude et inculte. De tout ce monde, l'auteur détaille les mentalités, moeurs et coutumes avec toujours, en toile de fond, l'état déplorable de la médecine de l'époque. En parallèle et par une habile composition littéraire, il dépeint aussi l'indigence absolue de la médecine militaire en nous faisant assister, entre autres événements et comme en direct, à la bataille de Solferino (1859) dont les horreurs susciteront peu après la création de la Croix-Rouge.

Ne croyez pas que je vous recommande une sévère étude sociologique et historique, non, il s'agit d'un véritable roman dont les nombreux personnages croisent sans cesse le Docteur Le Coeur, pivot de toute l'histoire.

Cet homme intelligent et sensible, dévoué à l'extrême, sondant les coeurs et les reins, analyse avec finesse et fatalisme le monde qui l'entoure, souvent jusqu'à atteindre l'éternel de la nature humaine. Parfois aussi, son désarroi affleure quand il constate que son art n'apporte guère plus de soulagement aux malades que les remèdes du sorcier ou les prières des prêtres bénisseurs.

Cependant, veuf, solidaire, désenchanté, « seul médecin à 20 lieues à la ronde » dans cette vallée de l'Orne et... de larmes, le Docteur Le Coeur n'est dépourvu ni de sentiments personnels, ni de tempérament.

Un mot du procédé littéraire et du style : pour les nécessités de la création, l'auteur fait alterner la forme épistolaire, le carnet intime et un peu de simple narration dans une construction équilibrée. Le style très élégant est un brin désuet sans doute pour mieux coller à l'époque décrite.

Pour terminer, je ne vous dirai rien de la finale en coup de théâtre, elle laisse le lecteur ébahi et... attristé pour peu qu'il ait, comme moi, sombré corps et biens dans cette oeuvre foisonnante et, je le répète, magnifique.

Hermine Lefèvre - Nivelles

PROCHAINE ACTIVITE : NOTRE VOYAGE LA BOURGOGNE

Nous nous intéresserons à son histoire qui fut aussi un peu la nôtre pendant la période dite des Pays-Bas Espagnols mais aussi au vin.

Nous avons préparé un dictionnaire amoureux du vin que nous feuilleterons au fil des kilomètres : tout ce que vous avez toujours voulu savoir..., son histoire, de petites anecdotes, les vins de Bordeaux, les Bourgognes, le Champagne et... une surprise.

Date : 27, 28, 29 mai **Destination :** Tournus en Saône et Loire

Logement : Hôtel Logis de la Paix (logis de France 2 cheminées 2 marmites).

Programme : Hôtel Dieu-Musée Greuze, Abbaye Saint Philibert, site médiéval de Brancion, ballade commentée en bateau sur la Seille et la Saône, l'espace scénographique des vins de Bourgogne avec dégustation...

Prix : ± 325 € en pension complète (chambre double) du 1^{er} jour à midi au 3^{ème} jour midi.

Inscriptions : Marcelle Heraly : marcelleheraly@hotmail.com - Tél : 067/21 32 37

Claude Van Malder : claude.vanmalder@skynet.be - Tél : 02/354 65 77

Nombre de places limité dans l'ordre des inscriptions. Merci déjà pour votre confiance.
Le prix exact et plus de détails dès que possible.

A une maman morte

Reviens, chère image,
Bénie, de ma mère
Ta voix, sans visage,
Eclaire ma prière.

Ton regard caressant,
Ta belle chevelure grise,
Sont les reflets de ton coeur
Et c'est là mon firmament.

Ton souvenir est un radeau
Qui survit après l'orage,
Jamais il ne périra,
Malgré les ans.

Renais, cher visage,
Revis, pour ton fils,
Tu peux, cher otage,
Ranimer ma vie.

Car tu sais qu'après la mort,
Malgré les lieux, les distances,
L'amour qui est le plus fort
Donne la force de reflourir.
Une mère qui s'endort,
Sûre d'avoir éteint les peines
C'est le plus beau des cadeaux
Pour son enfant

Francis Duchesne

Prenez le Temps

Prenez le temps de jouer,
c'est le secret de l'éternelle jeunesse.

Prenez le temps de lire,
c'est la source du savoir.

Prenez le temps d'aimer
et d'être aimés
c'est une grâce de Dieu.

Prenez le temps de vous faire des amis,
c'est la voie du bonheur.

Prenez le temps de rire,
c'est la musique de l'âme.

Prenez le temps de penser,
c'est la source de l'action.

Prenez le temps de donner,
la vie est trop courte pour être égoïste.

Prenez le temps de travailler,
c'est le prix du succès.

Prenez le temps de prier,
c'est votre force sur la terre.

Auteur Inconnu

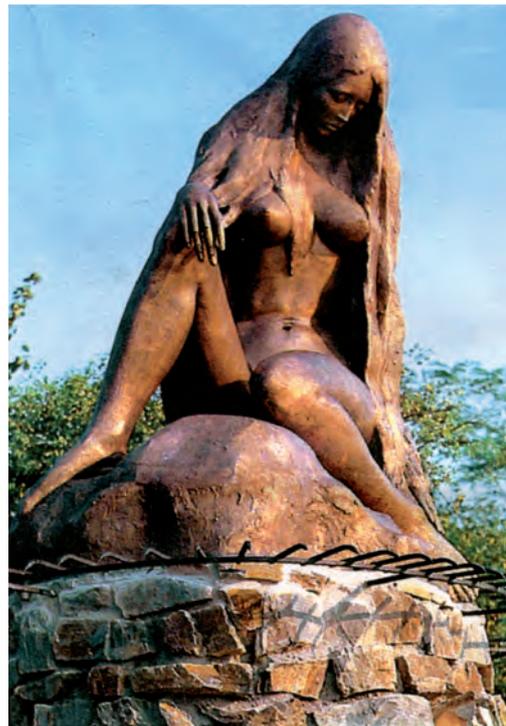
La Loreley

*Traduction française du célèbre poème de
Heirich Heine*

Je ne sais pas ce que veut dire
En moi cette tristesse si grande !
C'est une très vieille légende
Dont le souvenir me hante.
L'air est frais et la nuit tombe ;
Paisiblement coule le Rhin ;
Le sommet de la montagne flamboie
Dans les reflets du soleil couchant.

Une femme, la plus belle de toutes,
est assise tout là-haut-merveille !
L'or de ses parures brille de mille feux,
Elle peigne ses cheveux d'or,
Elle les peigne d'un peigne d'or,
Elle les peigne en chantant,
Et c'est une mélodie
D'un charme étrange et puissant.

Le nocher, dans sa nacelle,
Se sent pris d'une douleur folle ;
Il ne regarde pas les écueils,
Il ne regarde que le ciel.
Je crois que les vagues engloutissent
A la fin nacelle et nocher.
Et c'est bien elle qui en est la cause,
La Loreley, avec son chant.



PETITES ANNONCES

- A louer, Coxyde, appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur - infos : 065/660 305 - 0496/636.417 - Idéal pour deux personnes.

- A louer Côte d'Azur 20 km de St Raphaël, villa 3 ch. avec douche, gde terrasse avec piscine, 20 ares de terrain avec rivière, proximité tennis, golf et Verdon - tél. 0476/416 531

- Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski - à louer studio - cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine en dehors des vacances scolaires d'hiver (belges et française) gsm : 0478/739 744

- Espagne : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa de Aro) Tt confort - 3 ch - 2 sdb - garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer - tv avec chaînes françaises Tél. 068/ 44.98.01

- A découvrir: ateliers de peinture décorative selon les techniques des artistes américains. Explications pas à pas www-art-aux-mains-magiques.be ou 0475/80 74 89 (asbl)

- Avis de recherche : L'Amicale de l'Ecole Normale de Nivelles souhaiterait reprendre contact avec un maximum d'Anciens. Si vous en connaissez, demandez-leur de transmettre leurs coordonnées via une des deux adresses : veroniqueeylan@yahoo.fr ou Eylan Véronique, rue de la Dodaine 17/11 - 1400 Nivelles.

- A vendre ARTISCOPE (10/14 ans) Etude du Milieu - 9 fardes - 60 livrets / Histoire de Belgique (7 à 77 ans) cinq fichiers (vie-religion-sciences-économie-politique). Le tout en parfait état comme neuf . Tél. 071/81.22.74 - jacques.noel@brutele.be

- A vendre : National Geographic - version française - Année complète (12 numéros l'année) 2000 à 2006 prix 6 euros l'année Tél. 02/385.20.95

- Cours et séminaires de peinture. Commandes personnalisées. Ateliers à découvrir. Boutique en ligne d'articles et livres spécialisé. www.la-magie-de-lart.com. // contact@art-aux-mains-magiques.be

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, splendide appt 2/6 pers. - très grand confort - immense terrasse sud, vue splendide, soleil, centre thermal, belle promen., ski, etc... Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos . Tél. 02/653.35.25

- A vendre : Pour collectionneur, chronomètre décimal en parfait état de marche, 1500 euros - Namur Tél. 081/73.82.75

- A vendre: archeologia (état impeccable) 1,5€ - dossier de l'archéologie (état impeccable) 1,5€ Pol Dupont, 139, rue du Commerce à 7370 Dour.

- Pour compléter une collection... ou pour une initiation à la minéralogie, à vendre « une splendide collection de 15 minéraux et cristaux du monde ». Chaque échantillon de 3 à 7 cm est présenté sur socle, possède une fiche identitaire et est logé dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Renseignements : 02/354.65.77 (avec répondeur) ou 0497/124.438

- A vendre (cause décès) voiture 308 peugeot, année 04-2013, 1.788 km, couleur grège, essence, moteur 98 ch - 1397 cc Prix 13.500€ - Tél. 071/786 552 - 071/777 006

- A vendre : nombreux albums Artistes récents et anciens. Liste sur demande. Tél : 02/385.20.95

- Portiragnes Sud France) entre Béziers et Cap d'Agde.

A louer dans domaine gardé avec deux piscines - jeux pour enfants - terrain de sport - pétanque - golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison - deux chambres à l'étage - une avec lit de deux personnes - l'autre avec deux lits de une personne, Rez de chaussée - living - clic-clac - TV - canal satellite - climatisation - coin cuisine avec grand frigo - four - micro-onde - lave vaisselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. Tél.: GSM 00330662574015 - fixe : 00333972271319

- A louer : St-Idesbald : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période - non fumeur - GSM : 0486/83.71.58 ou stide.001.over-blog.com

Aux amateurs de vins de fruits : à vendre presse à fruits - râpe à fruits - touries en verre et à vendre également table a dessin 70 x 100cm avec pantographe. Tél. 04/365 78 627

- A vendre: encyclopédie Universalis - série complète en parfait état - prix très avantageux - Tél. 081/44.40.91

- A vendre 15 volumes : histoire de la nation française de Gabriel Hanotaux, neufs, dos cuir
3 volumes : la guerre du droit 1914 de Emile Hinzelin, avec transparents décriv. Les mouvements des troupes - Tél. 010/22.27.59

Attention : si vous désirez que votre petite annonce soit insérée gratuitement en 2014, adressez votre demande à J.P. Charlier - Tél. 081/44.51.78 - Voie Qui Monte, 28 à 5020 Malonne.

IN MEMORIAM

- Le 6 août 2013, est décédé à Bastogne Bernard CORNET, professeur de morale honoraire à l'Athénée royal de Bastogne-Houffalize. Il était né à Bastogne le 7 août 1952. Ses funérailles ont eu lieu à Robermont le 9 août 2013.
- Le 11 septembre 2013, est décédé Alfred FRERE, professeur de physique honoraire à l'Athénée royal d'Etterbeek. Il était âgé de 86 ans et avait été chargé d'exercices à l'ULB. Il a également assuré des services auprès du Centre technique et pédagogique à Mons puis à Frameries. Il était l'un des membres fondateurs de l'ASBL Science Echos.
- Le 12 septembre 2013, est décédée Chantal MAUER, préfète des études honoraire à l'Athénée royal et Ecole d'hôtellerie de Spa. Elle était âgée de 59 ans et ses funérailles ont eu lieu à Welkenraedt le 16 septembre.
- Le 18 novembre 2013, est décédé à Mont-Godinne Gaston VERPLANCKEN, professeur de langues germaniques honoraire à l'Athénée royal d'Athus. Il était né à Russeignes le 18/01/1928. Ses funérailles ont eu lieu à Athus le 25 novembre.
- Le 20 novembre 2013, est décédée à Mons Francine URBAIN veuve KAPUSTA, infirmière honoraire au Centre PMS de Mons. Elle était née le 21 mars 1930 et ses funérailles ont eu lieu à Mons le 23 novembre 2013;
- Le 26 novembre 2013, est décédé au CHU de Liège Jacques CULOT, professeur honoraire à l'Athénée royal d'Aywaille. Il était né le 9 décembre 1940. Ses funérailles ont eu lieu le 30 novembre à Robermont.
- Le 28 novembre 2013, est décédé à Jolimont Albert DEWAELE, Docteur en médecine vétérinaire, professeur honoraire à l'Université de Liège. Il était né à Péronnes le 15 mai 1932. Ses funérailles ont eu lieu à Nivelles le 2 décembre.
- Le 4 décembre 2013, est décédée à Auderghem Olga LATOUR, institutrice primaire honoraire au Lycée d'Etat d'Eghezée et à l'Athénée royal d'Auderghem. elle était née à Bolinne le 12-11-1925 et ses funérailles ont eu lieu le 10 décembre à Uccle.
- Le 13 décembre 2013, est décédé à Mont Godinne Willy GERMAIN, professeur de géographie honoraire à l'Athénée royal de Namur. Il était né à Jemeppe-sur-Sambre le 20/02/1937. Ses funérailles laïques ont eu lieu à Namur le 17 décembre.
- Le 17 décembre 2013, est décédée à Mont Godinne Marie Rose GUBIN, veuve Jules BACQ, chef d'école honoraire à l'école de la C.F. à Lesve. Elle était née à Solre-St-Géry le 20 mars 1922 et ses funérailles ont eu lieu à Lesve le 21 décembre.
- Le 27 décembre 2013, est décédée à Woluwé St Lambert, Marie-Louise VALENTIN, âgée de 93 ans, professeur de langues anciennes honoraire à l'Athénée royal André Thomas (Lycée de Forest). Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 3 janvier 2014.
- Le 27 décembre 2013, est décédé à Gembloux, Raymond BAURANT, chargé de cours honoraire à la faculté universitaire de Gembloux. Il était né à Keumiée le 6 avril 1935. Ses funérailles ont eu lieu à Velaine-Sur-Sambre le 31 décembre.
- Le 27 décembre 2013, est décédée à Ixelles Simone PIROTON, professeur honoraire au Lycée Royal de Verviers. Elle était née à Verviers le 24/07/1931 et ses funérailles ont eu lieu à Welkenraedt le 31 décembre.
- Le 29 décembre 2013, est décédé à Mons Alfred RICHARD, directeur honoraire du Lycée Albert Libiez de Pâturages & Colfontaine. Il était né à Wasmes le 30 avril 1925 et ses funérailles ont eu lieu à Mons le 8 janvier 2014.
- Le 1er janvier 2014, est décédé à Namur Georges PIRET, professeur technicien honoraire au Lycée d'Etat de Fosses-la-Ville. Il était né le 16 septembre 1942 à Floreffé. Ses funérailles ont eu lieu à Floreffé le 6 janvier.
- Le 1er janvier 2014 est décédé à Namur, Louis MANIQUET, directeur général honoraire de l'enseignement secondaire de la C.F.. Il était né à Leuze-Longchamps le 18 mai 1932. Ses funérailles ont eu lieu à Namur le 6 janvier .
- Le 13 janvier 2014, est décédé à Namur Claude GOETYNCK, professeur de sciences honoraire à l'Institut H. Maus de Nanur et ancien échevin de la ville de Namur. Il était né à Belgrade le 16 août 1941. Ses funérailles ont eu lieu à Flawinne le 18 janvier.
- Le 18 janvier 2014, est décédé à Malmedy, Joseph TOMBEUX, professeur honoraire à l'Athénée royal d'Aywaille. Il était né à Stavelot le 5 mars 1934 et ses funérailles ont eu lieu à Stavelot le 23 janvier.
- Le 22 janvier 2014, est décédé à Namur Pierre-Emmanuel VERBEELEN, Directeur honoraire de l'Institut des techniques et Commerce agro-alimentaires de Suarlée. Il était né à Jumet le 23 février 1926 et ses funérailles ont eu lieu à Gilly le 25 janvier.
- Le 30 janvier 2014, est décédé à Ottignies Henri VETS, inspecteur honoraire, membre fondateur de l'A.P.R.A.F.S.. Il était né à Baisy-Thy le 31 décembre 1923. Ses funérailles ont eu lieu à Vieux-Genappe le 1^{er} février.
- Nous avons aussi appris le décès à Nivelles, dans sa 77^{ème} année, de Anne-Marie QUOIDBACH, professeur honoraire d'art plastiques à l'Athénée royal de Nivelles. Elle était née à Tournai le 26 août 1936.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel Taburiaux, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles, Tél. 067/21 46 09 tabumi@skynet.be**, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles,...).

Bureau de l'A.P.R.A.F.S.

Membres fondateurs : Mme JACQUEMART Marie - M.M. VETS Henri et GERARD Yvon

Past-Président : M. Victor CARLIER

Président : M. Claude VAN MALDER - 02/354.65.77
(claude.vanmalder@skynet.be)

Vice-Président : M. Jean-Pierre CHARLIER - 081/44.51.78
(jpcharlierrochette@hotmail.fr)

Secrétaire : Mme Micheline KINARD - 02/268.21.17
(michelinekinard@hotmail.com)

Trésorière : Mme Marcelle HERALY - 067/21.32.37
(marcelleheraly@hotmail.com)

Mme Héraly est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

Siège social : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles

Affiliation

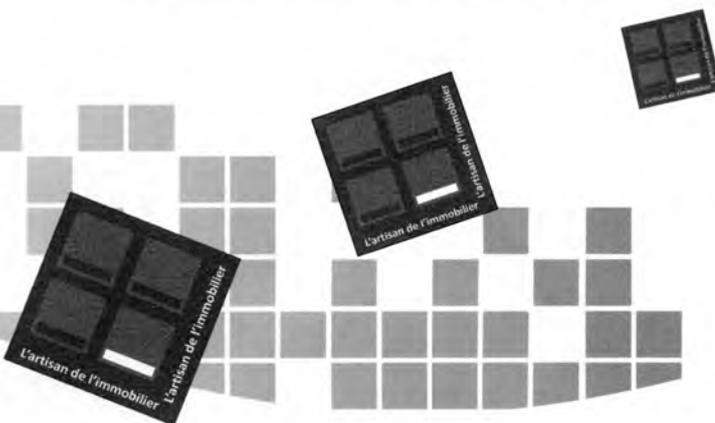
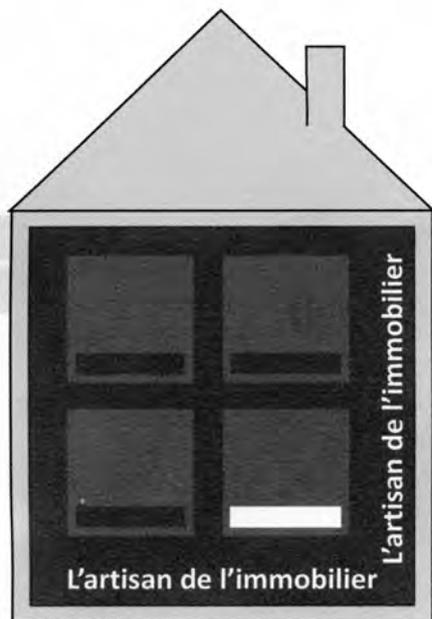
Si vous désirez vous (ré)affilier, pour l'année 2014, à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de virer le montant de la cotisation, soit **7 euros minimum** pour les membres effectifs et adhérents, 20 euros minimum pour les membres d'honneur, sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Il vous sera ensuite adressé **trimestriellement et gratuitement** le « Bulletin des Retraités » à partir de la date de votre virement

**Consultez notre site Web :
<http://www.aprafs.be>**

L'impression du "Bulletin des retraités" est confiée aux APN de Nivelles

Vendez votre histoire,
Achetez votre avenir,
Confiez-moi vos rêves...



L'artisan de l'immobilier

Joëlle FUSSEN

0475/871.841

www.lartisandelimmobilier.be

Info@lartisandelimmobilier.be

Agent immobilier agréé I.P.I. 506796

Ses missions:

- Vendre rapidement et à sa juste valeur.
- Trouver le locataire idéal.
- Chercher avec vous le futur lieu de votre vie.

Sa philosophie:

- La qualité et non la quantité!

Je prends soin de votre avenir
comme si c'était le mien, je suis
l'artisan de VOTRE immobilier !



Aux Collègues enseignants du réseau de la Communauté française, à la Retraite ... ou l'approchant.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Peut-être vous préparez-vous à faire valoir vos droits à l'obtention d'une pension de retraite et serez-vous donc, dans quelque temps, « pensionné(e) », comme on dit chez nous!

Peut-être l'êtes-vous déjà ...

Nous vous félicitons et vous adressons nos vœux de vivre une retraite heureuse et active.

Saviez-vous qu'il existe une association qui regroupe les retraités des services et établissements de l'enseignement (ex-Etat) gérés par la Communauté française? Il s'agit de l'A.P.R.A.F.S., créée en 1992 par feu Roger Dubois, Directeur général honoraire du département.

Cette A.S.B.L. publie un bulletin trimestriel intitulé «Le Bulletin des retraités» et organise, chaque année, diverses activités. Citons notamment e.a.:

- lors de l'Assemblée générale des membres, une conférence de grand intérêt, suivie d'un repas offert gratuitement aux membres ;
- une excursion (de printemps ou d'automne) avec visites guidées ;
- un voyage annuel de plusieurs jours ;
- un concours de poésie - prose poétique et/ou de photographie...

L'association peut aussi dépanner - temporairement - grâce à son fonds de solidarité, des membres rencontrant des difficultés financières passagères.

En visitant notre **site Internet www.aprafs.be**, vous pourrez aussi prendre connaissance des activités de l'Association ainsi que celles de son Conseil d'administration.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations concernant l'Association, ou mieux, la rejoindre, nous vous demandons de renvoyer le talon ci-dessous au siège social de l'Association.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, Cher Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Conseil d'Administration



Talon à renvoyer à marcelleheraly@hotmail.com ou par courrier postal à A.P.R.A.F.S.
rue Fief de Rognon, 13 - 140 Nivelles

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Domicilé(e) à

Désire me faire membre de l'A.P.R.A.F.S. et recevoir le « Bulletin des Retraités ».

Je verse la cotisation annuelle de 7 euros au compte n°BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles..

Merci de préciser en communication le nom de la personne à affilier, si elle n'est pas titulaire du compte.

Fait à, le

Signature ,